



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE BERNES

95340 VAL-D'OISE

Envoyé en préfecture le 24/09/2024

Reçu en préfecture le 24/09/2024

Publié le

ID : 095-219500584-20240923-2024_21_02-AR

S'LO

N° 2024-21

Tél. : 01 34 70 03 11

Fax : 01 30 34 27 68

e-mail : mairie@bernes95.fr

Toute correspondance
est à adresser à Mr le Maire

DECISION DU MAIRE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-21 et suivants,

Le Maire, au nom de la commune, signe la convention de prêt d'une exposition de 20 panneaux portant sur les Forces Aériennes Françaises Libres, avec l'ONaCVG du Val d'Oise-Préfecture-5 Av Bernard HIRSCH-95027 CERGY PONTOISE, du 1^{er} octobre au 7 octobre 2024, et ce, à titre gracieux.

Fait à Bernes-sur-Oise, le 23/09/2024

Le Maire,

Olivier ANTY

Date de publication : 24 septembre 2024

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Cergy dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'État dans le département et de sa publication pour voie d'affichage.
Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application télécours citoyens accessible par le biais du site www.telercours.fr.*